

FRANÇOIS REBSAMEN
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

ALAIN VIDALIES
SECRETAIRE D'ETAT AUX TRANSPORTS,
A LA MER ET A LA PECHE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

http://travail-emploi.gouv.fr

http://www.economie.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 22 mai 2015 N°627

15.000 recrutements dans les métiers de l'aéronautique :

François REBSAMEN, Emmanuel MACRON et Alain VIDALIES s'engagent pour la promotion et l'attractivité des métiers de l'aéronautique

Le secteur aéronautique, en forte croissance, réunit en France près de 4.000 entreprises et emploie 350.000 salariés. Pour accompagner cette croissance, les entreprises du secteur bénéficient de soutiens significatifs de l'Etat, de ses opérateurs, et des collectivités.

François REBSAMEN, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Alain VIDALIES, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, ont décidé de s'engager aux côtés du Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (« GIFAS ») afin de **permettre à ce secteur en forte croissance et porteur d'emplois de trouver les compétences** dont il a besoin. Près **de 15.000 recrutements seront réalisés en 2015**, dont 8.000 pour les entreprises adhérentes au GIFAS.

Lors de la réunion du Comité Stratégique de la Filière (« CSF ») aéronautique, présidée par Emmanuel MACRON et Alain VIDALIES, l'établissement d'un diagnostic des emplois non-pourvus dans la filière et la mise en œuvre d'un plan de « promotion et d'attractivité des métiers » de l'aéronautique ont été annoncés :

- l'immersion professionnelle dans les entreprises de la filière sera favorisée pour les jeunes diplômés et les demandeurs d'emploi en reconversion ;
- un plan média mettra en valeur les perspectives professionnelles offertes par les métiers industriels de la filière aéronautique ;
- des actions évènementielles en faveur de l'emploi et de la promotion des métiers du secteur seront mises en œuvre par le GIFAS et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (« UIMM »), et seront relayées par Pôle emploi et les grands groupes d'intérim;
- des salons de recrutement en ligne, via Pôle emploi, seront proposés aux PME-TPE du secteur.

Par ailleurs, les Campus des métiers et des qualifications du ministère de l'Education nationale seront mis à contribution afin de former des jeunes. Le développement de l'alternance dans cette filière, qui a connu en 2015 un accroissement de 5%, et l'expérimentation du dispositif de Parcours Partagés d'Apprentis (« PPA ») avec les PME sera renforcé.

Un point d'étape sera réalisé au second semestre 2015 dans le cadre du CSF aéronautique.

Contacts presse

Cabinet de François Rebsamen : secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr - 01 49 55 31 02 Cabinet d'Emmanuel Macron : sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr - 01 53 18 45 13

Cabinet d'Alain Vidalies : secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr - 01 40 81 77 57